**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 52 (1995)

**Heft:** 7

**Vorwort:** La préférence olympique

**Autor:** Jeannotat, Yves

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# La préférence olympique

Yves Jeannotat

Avec Salt Lake City, Québec et Oestersund, Sion faisait partie des quatre villes dont la candidature à l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2002 avait été retenue pour être soumise à Budapest, le 15 juin, au choix des membres du CIO.

Très tôt déjà, dans l'histoire des Jeux olympiques, on a vu quelques disciplines dites d'«hiver» faire leur apparition au programme des joutes: patinage artistique en 1908 à Londres, hockey sur glace en 1920 à Anvers. Rien ne s'opposait à la présence de ces sports, admis dès 1894 par la Charte olympique. Mais leur pratique ne s'accommodait guère des chaleurs estivales. En outre, dès que l'on parlait neige, plus rien n'était possible...

Dès le début du siècle, les Jeux du Nord, qui se disputaient tous les deux ans alternativement à Stockholm (Suède) et à Kristiana (Norvège) connaissaient, pour leur part, un succès extraordinaire. Pierre de Coubertin les a suivis et il s'est rendu compte que «ses» Jeux olympiques ne pourraient ignorer impunément des sports qui jouissaient de faveurs aussi grandes. D'ailleurs, dans son «Olympie moderne», il avait déjà entrevu la possibilité de les «décentraliser». En 1924, il fut décidé de tenter un essai en organisant, à Chamonix, une «Semaine olympique des sports d'hiver» en prélude aux Jeux olympiques de Paris. Son succès fut si grand qu'une année plus tard, le CIO décidait de la reconnaître comme «premiers Jeux olympiques d'hiver». Pierre de Coubertin a écrit à ce sujet: *Ce fut une révélation... Les sports d'hiver, de toute évidence, sont parmi ceux dont la pureté est la plus grande et c'est pourquoi j'ai, pour ma part, tant désiré les voir prendre place de façon définitive dans les manifestations olympiques. Ils nous aideront à veiller autour de l'idée sportive afin de la préserver du mal...* Et c'est vrai que, de Chamonix à Lillehammer, ni boycott ni tragédie due à la méchanceté humaine ne sont venus les entacher.

Les membres du CIO en ont décidé ainsi: Salt Lake City organisera les XIX^es^ Jeux olympiques d'hiver. Allégresse aux USA, déception à Sion, où l'on a beaucoup parlé de défaite, de bataille perdue et de volonté de continuer la guerre... A mon sens, un tel vocabulaire peut avoir des effets pernicieux sur l'évolution positive de la pensée. Un choix marque une préférence par rapport à une situation donnée. N'en ayant pas bénéficié, la capitale valaisanne a maintenant tout loisir d'en rechercher les raisons et d'améliorer ses points faibles, sans pour autant renier son caractère et sa personnalité. Ainsi, pendant quatre nouvelles années, le souffle de l'esprit olympique, beaucoup plus important que les Jeux eux-mêmes, va continuer à animer la flamme de l'espoir... ■